AIRAINES (Somme)

Croix de Guerre 1939-1945

Airaines est une commune située à 20 km au Sud-Ouest d'Amiens. Après la désastreuse campagne de France de mai 1940, le président de la République Albert Lebrun remplace, à la tête de l'Armée française, le général Maurice Gamelin par le général Maxime Weygand. Ce dernier réorganise la défense et recrée un front. Le 53ème Régiment d'infanterie coloniale mixte sénégalais (RICMS), appartenant à la 5ème Division d'infanterie coloniale (DIC), reçoit pour mission de défendre le front s'étendant de Condé-Folie à Hanguest (Somme). Le 2ème Bataillon du 53ème RICMS (II/ 53ème RICMS) a fait d'Airaines un point d'appui. Du 5 au 7 juin 1940, il résiste aux assauts répétés de l'infanterie allemande appuyée par des chars et de l'artillerie et soutenue par les bombardements de la Lufwaffe. La 5ème compagnie du capitaine Charles N'Tchoréré détruit 8 chars allemands. Le 7 juin au matin, les Allemands détruisent le dépôt de munitions du bataillon. Ce dernier ne pouvant plus accomplir sa mission, son chef, le commandant Seymour, décide de sortir en force pour briser l'encerclement. Le capitaine N'Tchoréré demande l'honneur de couvrir la retraite du bataillon en restant sur place. Les Allemands réduisent les positions de la compagnie une à une au moyen de lance-flammes. A 22 h, il ne reste plus que 10 Africains et 5 métropolitains valides mais sans munitions. Le capitaine N'Tchoréré décide de se rendre et sort à la tête de ses hommes. Les militaires allemands du 25ème Régiment d'infanterie appartenant à la 7ème Panzerdivision, commandée par le général Erwin Rommel, séparent les militaires blancs des militaires noirs. Le capitaine N'Tchoréré proteste et refuse que les Noirs soient considérés comme des sous-hommes. Il est abattu d'une balle dans la nuque et un char passe sur son corps. Cette façon de mutiler les corps des Africains a été utilisée à plusieurs reprises et en particulier à Chasselay où 104 tirailleurs sénégalais sont tués et 856 portés disparus. Les Allemands accusent les tirailleurs sénégalais de commettre des crimes de guerre avec leurs coupe-coupes. Or les mutilations constatées ne résultent pas de coups portés avec une arme blanche mais sont dues à des éclats d'obus. Les Allemands déclarent alors que le coupe-coupe est interdit par les conventions de La Haye sur les lois et coutumes de la guerre. Selon les Allemands, les officiers blancs qui commandent les tirailleurs sont les complices de ces crimes et doivent donc être exécutés. Au bois d'Eraine (Oise), 8 officiers des 16ème et 24ème Régiments de tirailleurs sénégalais sont fusillés. Ainsi, les Allemands justifient-ils leurs crimes de guerre par des faux crimes de guerre. En 1940, sur 40.000 tirailleurs sénégalais (1), 17.000 sont tués, blessés ou disparus, dont 3.500 exécutés sommairement selon l'historien américain Raffaël Scheck.

Les tirailleurs sénégalais prisonniers, séparés de leurs camarades métropolitains et nord-africains, furent incarcérés en France. L'Allemagne ne voulait

AIRAINES (Somme)

pas que les « Indigènes », ces sous-hommes, selon la théorie nazie, foulent le sol allemand. Après la première guerre mondiale, les Allemands organisent une campagne de propagande internationale contre la présence de troupes coloniales dans les forces d'occupation française en Allemagne. La France méprise l'Allemagne au point de la faire garder par des Noirs et souhaite l'abâtardir par le mélange des sangs, suite à des accusations de viols effectués par des Sénégalais. C'est la théorie de la « honte noire » à laquelle Adolf Hitler a fait référence dans son livre « Mein Kampf ».

Sa brillante attitude et son dévouement à la défense de la patrie avec 1.200 tués au combat en 1940 vaudront au 53ème RICMS la citation suivante à l'ordre de l'armée : «*Au cours de la journée du 5 juin, sous les ordres du lieutenant-colonel Polidori, a supporté tout le poids de l'attaque ennemie menée par des chars d'assaut et de l'infanterie appuyée par l'aviation et l'artillerie. Malgré l'écrasante supériorité des moyens de l'adversaire, a disputé pied à pied le terrain qu'il était chargé de défendre et a ainsi réussi à contenir la ruée adverse jusqu'à seize heures. A finalement succombé, submergé par les chars et l'infanterie ennemis après un combat opiniâtre de plus de douze heures. A perdu les 7/8èmes de ses officiers et les 9/10èmes de son effectif troupe composée d'Européens et d'Indigènes* ».

Le capitaine Charles N'Tchoréré, commandant la 5ème compagnie du 53ème Régiment d'infanterie coloniale mixte sénégalais.

Quant à la commune d'Airaines, elle est détruite à 75 % à l'issue des combats. Elle reçoit, le 11 novembre 1948, la croix de Guerre 1939-1945 avec étoile de bronze. La citation qui l'accompagne est la suivante : « *Commune martyre qui a témoigné au cours de la guerre 1939-1945 d'un patriotisme exemplaire. Théâtre des violents combats soutenus par la 5ème DIC du 5 au 7 juin 1940. A été au ¾ détruite. A la libération, s'est remise courageusement au travail, faisant preuve des plus belles qualités françaises* ».

Le village de Dreuil-Hamel, absorbé en 1972 par la commune d'Airaines, se trouvait dans le secteur défendu par la 5ème DIC et sera détruit à 60 %. Il recevra aussi, le 11 novembre 1948, la croix de Guerre 1939-1945 avec étoile de bronze accompagnée de la citation : « *Sur la ligne de feu, fin mai et début juin 1940, a été le théâtre des furieux combats soutenus par la 5ème DIC. Très violemment bombardé, aux 2/3 détruit, a supporté dignement le malheur et envisagé avec confiance l'avenir. Vaillant et admirable village au patriotisme élevé, qui s'est remis avec cœur et acharnement au travail* ».

Deux habitants d'Airaines, Albert et Raymonde Poiret, vont se mobiliser pour que le sacrifice des tirailleurs sénégalais soit honoré. Aujourd'hui, la place où est implanté l'hôtel de ville s'appelle : «Place du 53ème RICMS». Une avenue porte le nom de « Capitaine N'Tchoréré ». Une stèle est érigée à sa gloire et celle des combattants d'Afrique noire qui ont versé leur sang pour la France. Le fils du capitaine N'Tchoréré, Jean-Pierre, tombera les armes à la main une semaine plus tard dans les derniers combats de la campagne de France.

En 2014, la 198ème session régionale de l'Institut des hautes études de défense nationale portera le nom de « Promotion capitaine Charles N'Tchoréré».

Marc Beauvois

section de la Haute-Garonne

(1) Terme désignant les militaires provenant des Etats issus de l'Afrique occidentale française : Sénégal, Mali, Niger, etc.).